

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18.04.2019

Présents : G. PEYRARD- M. BERNON - M.CLUZEL- J.P.PONCET - ML SOUTRENON - B. VIAL - D. BERNON - P. VALLET - E. REVENU - C. TEYSSIER - PH. POLLET.

Secrétaire de séance : J.P.PONCET

Absents excusés :- MC. BEAULAIGUE.

Absents : - A.LOMBARD - A. GIBERNON - L. MASSARDIER.

1- Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 29.03.2019.

2- Taux d'imposition des taxes directes locales inchangés : taxe d'habitation 11,5 %, taxe foncière 17,38%, taxe foncière non batie 73,36 % (unanimité)

3- Budget primitif 2019 - commune fonctionnement : 1057458,31 euros, investissement : 1933188,50 (une abstention 11 pour).  
- eau fonctionnement : 92503 euros, investissement : 142681,60 euros (12 pour).  
- assainissement fonctionnement : 49516 euros, investissement : 320798,17 euros (1 contre 11 pour).  
- station service fonctionnement : 307000 euros, investissement : 390300 euros (1abstention 11pour).

4- Emprunt service assainissement : la banque postale est retenue pour un montant de 120000 euros sur 20 ans au taux de 1, 29%.

- emprunt station service : la banque postale est retenue pour un montant de 140000 euros sur 15 ans au taux de 1,01 % (1abstention 11 pour)

5- Création d'une régie pour la station service (1abstention 11 pour).

6- Autorisation pour signer la vente de l'ancien centre technique pour une somme de 100000 euros (12 pour).

- autorisation pour signer la vente d'une partie du bâtiment de l'ancienne maison de retraite pour la somme de 100000 euros (12 pour).

7- Autorisation de signer un bail emphytéotique pour la micro-crèche (12 pour).

8- Questions diverses :

- accord pour l'enfouissement des lignes télécom au Mazeaux pour la somme de 7980,86 euros et au Monteil pour la somme de 8283,78 euros (12 pour)

- étude diagnostic : accord pour l'établissement du cahier des charges du schéma directeur eau assainissement pour la somme de 2200 euros (12 pour).

- accord pour l'adhésion de la commune de St Genest Malifaux au syndicat des carnivores errants (12 pour).

**- le conseil autorise Michel Bernon à signer 2 DP au nom de Guy Peyrard (11 pour)**

**Suite au compte-rendu du conseil municipal du 29 mars 2019 paru le 3 avril 2019 une erreur sur le montant des travaux d'assainissement du Monteil s'est glissée : le coût total de ces travaux n'était pas de 242 473.00 € mais bien de 94 000.00 € TTC dont 30 000.00 € de subvention du Conseil Départemental au titre du 43.11**

**Nous vous rappelons que l'engagement de ces travaux avait été pris par une mandature précédente (2005) en effet lors de l'évaluation du schéma directeur d'assainissement il avait été inclus l'ensemble du village du Monteil.**

**Pour information cette extension d'assainissement permet aujourd'hui de desservir une surface de 45 330 m<sup>2</sup> de surface constructible ce qui représente une cinquantaine d'habitation supplémentaire sur le secteur.**